

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, TENUE À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, LE 2 OCTOBRE 2017, À 20 H.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **DEMANDES VERBALES**
4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Séance ordinaire du 18 septembre 2017
5. **GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES**
 - 5.1 Liste des chèques – approbation
 - 5.2 État comparatif des revenus et dépenses au 31 décembre 2017
Dépôt de rapports de soumission :
 - 5.3 réfection du pavage – avenues des Cyprès et des Hêtres
 - 5.4 réaménagement du sous-sol – 132, boulevard Antonio-Barrette
 - 5.5 Nom de voies publiques – rues Denise-Cloutier-Bergeron, Pierrette-Desjardins et des Affaires
 - 5.6 Arcand-Laporte-Klimpt, architectes – honoraires
 - 5.7 Réaménagement du 132, boulevard Antonio-Barrette – Construction Marc Arbour enr. – certificat de paiement no 6
6. **TRAVAUX PUBLICS, GÉNIE, TRANSPORT ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1 Fourniture de chlorure de sodium – soumissions – adjudication
 - 6.2 CLA experts-conseils inc. – honoraires
7. **URBANISME / PERMIS ET INSPECTIONS**
8. **FAMILLE ET COMMUNAUTÉ**
 - 8.1 Dépôt du rapport des mois de juin et juillet 2017 – service des incendies
 - 8.2 Sport élite – contribution municipale
 - 8.3 Légion Royale Canadienne – campagne du coquelicot 2017
9. **ENVIRONNEMENT ET PARCS**
 - 9.1 Dépôt de rapport annuel – gestion de l'eau potable 2016
10. **LOISIRS ET SAINES HABITUDES DE VIE**

Recommandations de paiement :

 - 10.1 Club de patinage de Crabtree – inscriptions 2017-2018
 - 10.2 Gym Annalie – inscriptions été 2017
11. **DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET COMMUNICATIONS**
12. **AUTRES SUJETS**

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sont présents :

monsieur Alain Larue, le maire

madame Marie-Christine Laroche, conseillère, quartier Sainte-Julie

monsieur Serge Landreville, conseiller, quartier Riverain

madame Suzanne Dauphin, conseillère, quartier Bocage

monsieur Jean-Guy Forget, conseiller, quartier Vivaldi

monsieur Régis Soucy, conseiller, quartier Notre-Dame

madame Nicole Chevalier, conseillère, quartier Chaloupe

Participent également à cette séance, madame Marie-Andrée Breault, monsieur Carol Henri et madame Sylvie Malo, respectivement directrice générale, directeur général adjoint et greffière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Alain Larue ouvre la séance à 20 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

635-10-2017

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

3. DEMANDES VERBALES

Madame Nicole Therrien, monsieur Roger Doucet et monsieur Gilles Joly sont présents et tiennent à souligner que c'est la dernière séance du conseil du maire monsieur Alain Larue. Ils profitent de cette occasion pour le remercier pour tout le travail réalisé au cours des mandats où il a occupé la fonction de maire. Ils sont à même de constater que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies est en constante et belle progression. Monsieur Larue les remercie et se dit très touché par leur présence et cette marque de reconnaissance.

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 18 septembre 2017

636-10-2017

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu, préalablement à la présente séance copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 septembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 septembre 2017 et que ce dernier soit joint au livre des procès-verbaux du conseil de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies pour en faire partie intégrante.

5. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 Liste des chèques – approbation

637-10-2017

IL est proposé par madame Suzanne Dauphin, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu :

D'approuver, pour valoir à toutes fins que de droit, la liste des chèques émis du 18 septembre au 2 octobre 2017 inclusivement et totalisant une somme de 287 703,62 \$.

5.2 État comparatif des revenus et dépenses au 31 décembre 2017

Madame Suzanne Dauphin dépose un état comparatif des revenus et dépenses estimé au 31 décembre 2017.

Dépôt de rapports de soumission :

5.3 réfection du pavage – avenues des Cyprès et des Hêtres

Madame Suzanne Dauphin dépose le rapport d'analyse de soumissions en ce qui a trait à la réfection du pavage des avenues des Cyprès et des Hêtres, préparé par monsieur Olivier Fréchette, ingénieur de Beaudoin Hurens, le 2 octobre 2017, lequel recommande d'adjuger le contrat à 9306-1380 Québec inc., ladite compagnie ayant déposé la plus basse soumission conforme au montant de 232 416,21 \$.

5.4 réaménagement du sous-sol – 132, boulevard Antonio-Barrette

Madame Suzanne Dauphin dépose le rapport d'analyse de soumissions en ce qui a trait au réaménagement du sous-sol du 132, boulevard Antonio-Barrette, préparé par monsieur Jocelyn Thomas Laporte, architecte de Arcand-Laporte-Klimpt, le 2 octobre 2017, lequel recommande d'adjuger le contrat à Construction Marc Arbour enr., ladite compagnie ayant déposé la plus basse soumission conforme au montant de 68 960,99 \$.

5.5 Nom de voies publiques – rues Denise-Cloutier-Bergeron, Pierrette-Desjardins et des Affaires

638-10-2017

ATTENDU qu'un projet de règlement sera présenté ultérieurement afin de décréter l'ouverture et la désignation de nouvelles voies publiques sur le territoire de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies;

ATTENDU qu'il est toutefois nécessaire de déterminer, par résolution, le nom de des voies qui sera donné ultérieurement par règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Dauphin, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu :

QUE la Ville de Notre-Dame-des-Prairies procède aux nominations suivantes, savoir :

- rue Denise-Cloutier-Bergeron, laquelle est constituée d'une partie du lot 5 915 018
- rue Pierrette-Desjardins, laquelle est constituée d'une partie du lot 5 915 018

- rue des Affaires, laquelle est constituée des lots numéros 4 928 952 et 6 135 772.

639-10-2017

5.6 Arcand-Laporte-Klimpt, architectes – honoraires

ATTENDU QUE la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a retenu les services de Arcand-Laporte-Klimpt, architectes, relativement au réaménagement du sous-sol du 132, boulevard Antonio-Barrette et que cette dernière produit sa note d'honoraires professionnels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Dauphin, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu :

DE payer à Arcand-Laporte-Klimpt, architectes, la somme de 9 753,61 \$, cette dépense étant financée à même la réserve financière en matière de loisirs ou de développement culturel prévue au règlement numéro 1135-2015.

640-10-2017

5.7 Réaménagement du 132, boulevard Antonio-Barrette – Construction Marc Arbour enr. – certificat de paiement no 6

ATTENDU QUE la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a confié à Construction Marc Arbour enr. l'exécution de travaux dans le cadre du réaménagement du 132, boulevard Antonio-Barrette;

ATTENDU QUE lesdits travaux sont exécutés sous la supervision de madame Emmanuelle Klimpt, architecte de Arcand-Laporte-Klimpt, et que cette dernière émet le certificat de paiement no 6 et en recommande le paiement dans sa lettre du 28 septembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Dauphin, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu :

DE payer à Construction Marc Arbour enr. la somme de 37 843,41 \$, cette dépense étant imputable au règlement numéro 1117-2015.

6. TRAVAUX PUBLICS, GÉNIE, TRANSPORT ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

641-10-2017

6.1 Fourniture de chlorure de sodium – soumissions – adjudication

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées en ce qui a trait à la fourniture de chlorure de sodium pour la saison 2017-2018;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été déposées et ouvertes publiquement le 2 octobre 2017, à savoir :

Compass Minerals Canada Corp.	79 003,92 \$
Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Ltée	82 580,79 \$
Technologie de dégivrage Cargill, une division de Cargill limitée	85 111,97 \$
Sel Warwick inc.	85 952,44 \$

ATTENDU la recommandation du 2 octobre 2017 de monsieur Serge Adam, directeur des Services techniques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu :

D'adjuger à Compass Minerals Canada Corp. le contrat pour l'exécution des travaux de fourniture de chlorure de sodium, ladite compagnie ayant déposé la plus basse soumission conforme au montant de 79 003,92 \$.

642-10-2017

6.2 CLA experts-conseils inc. – honoraires

ATTENDU QUE des factures d'honoraires professionnels sont produites par CLA experts-conseils inc. pour différents projets finalisés et/ou en cours d'exécution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu :

DE payer à CLA experts-conseils inc. les honoraires professionnels totalisant 21 960,23 \$, soit :

Réfection du pavage de l'avenue des Clercs entre la passerelle cyclable et l'intersection à l'avenue Rosa telle que décrétée au règlement numéro 1116-2015	11 382,53 \$
Réfection de la chaussée et des ponceaux du segment ouest du rang de la Deuxième-Chaloupe telle que décrétée au règlement numéro 1176-2017	10 577,70 \$

7. URBANISME / PERMIS ET INSPECTIONS

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

8. FAMILLE ET COMMUNAUTÉ

8.1 Dépôt du rapport des mois de juin et juillet 2017 – service des incendies

Madame Marie-Christine Laroche dépose le rapport du Service des incendies en ce qui a trait aux interventions réalisées sur le territoire municipal au cours des mois de juin et juillet 2017.

643-10-2017

8.2 Sport élite – contribution municipale

ATTENDU QU'Alexia Grenon sollicite de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies une aide financière dans le cadre de sa participation aux Championnats canadiens en ski de fonds qui se tiendront du 7 au 17 mars 2018 à Thunder Bay;

ATTENDU QUE la demande satisfait aux exigences formulées par la politique de don en vigueur à la Ville;

ATTENDU la recommandation du 22 septembre 2017 de madame Amélie Arbour, coordonnatrice du Service des loisirs et des saines habitudes de vie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Christine Laroche, appuyé par monsieur Régis Soucy et unanimement résolu :

D'accorder une aide financière de 200 \$ à Alexia Grenon.

644-10-2017

8.3 Légion Royale Canadienne – campagne du coquelicot 2017

ATTENDU QUE, dans le cadre du Jour du Souvenir, la Légion Royale Canadienne organise sa campagne annuelle du coquelicot;

ATTENDU QU'une cérémonie commémorative se tiendra au cénotaphe du parc Lajoie, le dimanche 12 novembre 2017, à 15 h, en présence des anciens combattants;

ATTENDU QUE les fonds amassés durant cette campagne servent uniquement à aider les anciens combattants dans le besoin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Christine Laroche, appuyé par monsieur Régis Soucy et unanimement résolu :

DE contribuer à l'achat d'une couronne qui sera déposée au cénotaphe du parc Lajoie, le dimanche 12 novembre 2017, à 15 h, et de verser à cette fin la somme de 70 \$ à la Légion royale Canadienne.

9. ENVIRONNEMENT ET PARCS

9.1 Dépôt de rapport annuel – gestion de l'eau potable 2016

Madame Nicole Chevalier dépose le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2016 préparé par monsieur Serge Adam, directeur des Services techniques, lequel a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

10. LOISIRS ET SAINES HABITUDES DE VIE

Recommandations de paiement :

645-10-2017

10.1 Club de patinage de Crabtree – inscriptions 2017-2018

ATTENDU QUE le Club de patinage de Crabtree a soumis à la Ville de Notre-Dame-des-Prairies la liste des inscriptions des jeunes prairiquois et prairiquoises inscrits pour la saison 2017-2018;

ATTENDU QUE madame Amélie Arbour, coordonnatrice du Service des loisirs et des saines habitudes de vie, a vérifié ladite liste et recommande, dans sa note du 20 septembre 2017, le paiement d'un total de 15 inscriptions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Régis Soucy, appuyé par madame Marie-Christine Laroche et unanimement résolu :

QUE la Ville verse à la Municipalité de Crabtree sa contribution sur les inscriptions pour l'année 2017-2018 totalisant 5 250 \$.

646-10-2017

10.2 Gym Annalie – inscriptions été 2017

ATTENDU QUE Gym Annalie a soumis à la Ville de Notre-Dame-des-Prairies la liste des inscriptions des jeunes prairiquois et prairiquoises inscrits aux cours de gymnastique pour la saison été 2017;

ATTENDU QUE madame Amélie Arbour, coordonnatrice du Service des loisirs et des saines habitudes de vie, a vérifié ladite liste et recommande, dans sa note du 7 septembre 2017, le paiement de 50 \$ au bénéfice de chaque élève inscrit, soit deux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Régis Soucy, appuyé par madame Marie-Christine Laroche et unanimement résolu :

QUE la Ville verse une contribution de 50 \$ pour chaque élève inscrit aux cours de gymnastique offerts par Gym Annalie pour la saison été 2017, laquelle contribution totalise 100 \$.

11. DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET COMMUNICATIONS

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

12. AUTRES SUJETS

Considérant que monsieur Larue en est à sa dernière séance à titre de maire, il profite de l'occasion pour remercier tous les élu(e)s avec qui il a travaillé depuis 1986, soit :

- monsieur Claude Duceppe (1984 à 1987)
- madame Dominique B. Joly (1984 à 1987)
- madame Nicole Mainville, (1984 à 1987)
- monsieur Pierre Allard (1984 à 1990)
- monsieur Jean-Luc Aubin (1984 à 2009)
- madame Pierrette Desjardins-Gervais (1987 à 1988)
- monsieur Michel Marcoux (1988 à 1990)
- monsieur Gilbert Roy (1987 à 1998)
- monsieur Pierre Lambert (1987-2009)
- madame Denise Cloutier-Bergeron (1990-2009)
- monsieur Ronald Cormier (1990 à 1994)
- madame Colette Robillard-Desjardins (1990 à 2013)
- madame Suzanne Dauphin (depuis 1994)
- monsieur Serge Landreville (depuis 1998)
- madame Marie-Christine Laroche (depuis 2009)
- madame Nicole Chevalier (depuis 2009)
- monsieur Jean-Guy Forget (depuis 2010)
- monsieur Régis Soucy (depuis 2013)

Monsieur Larue souligne également la précieuse collaboration que lui ont offerte les directeurs généraux et directrice générale, soit messieurs Yves Poirier et Carol Henri et madame Marie-Andrée Breault, ainsi que celle de tout le personnel municipal.

Enfin, le maire insiste sur le fait qu'il a toujours travaillé avec passion pour bien servir la population prairiquoise et il lui est reconnaissant pour la confiance qu'elle lui a témoignée au cours de toutes ces années passées à la mairie de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance étant épuisé, la séance est levée à 20 h 32.

647-10-2017

Sylvie Malo
Greffière

Alain Larue
Maire